

16 FCV-Moanda-Mounana

Franceville/Conseil départemental de la Passa...
Joël Lehoumbou et son bureau au travail

N.O.

Franceville/Gabon

ELU président du Conseil départemental de la Passa aux dernières élections jumelées d'octobre 2018, Joël Lehoumbou et ses trois vice-présidents ont été officiellement installés dans leurs charges, le mercredi 3 avril 2019, par le gouverneur du Haut-Ogooué, Eloi Nzondo, au cours d'une cérémonie sur l'esplanade du complexe administratif, siège de ladite institution, en présence de plusieurs personnalités de la province et des notables du département.

Le nouveau bureau du Conseil départemental de la Passa compte trois vice-présidents : Cyriaque Embinga (premier), Georgette Odjogui (deuxième) et Pierre Mbigou (troisième). Joël Lehoumbou, le président de l'institution, succède à Edouard Pouta, qui y a passé un mandat.

Si les objectifs du bureau nouvellement installé tournent autour de la création des conditions de redynamisation de l'institution sur tous les plans (organisationnel, humain, financier, matériel nécessaire à l'amélioration des conditions de vie des populations dudit département), les attentes des plus hautes autorités sont grandes. C'est, du moins, l'essentiel du mot de circonstance du gouverneur de la province. « En raison de vos anciennes fonctions au sein du Conseil départemental de la Passa, vous ne bénéficierez d'au-



Joël Lehoumbou, président du Conseil départemental de la Passa...



... et les membres de son bureau installés par le gouverneur Eloi Nzondo (milieu).



Une vue de l'assistance lors de la cérémonie.

cun état de grâce car, vous connaissez parfaitement les dossiers de la Passa. Nous attendons de vous et de votre équipe, des innovations, une approche davantage participative, susceptible d'attirer les partenaires au développement. La Passa est le prolongement immédiat de la com-

mune de Franceville. A ce titre, elle doit montrer le chemin aux autres départements de la province », a indiqué Eloi Nzondo.

Dans la même logique, M. Nzondo a tenu à relayer auprès du nouveau conseil, les propos du ministre d'Etat à l'Intérieur, Lambert Noël Matha, lors de l'installation

du maire de Franceville. « Il a fixé une sorte de feuille de route en forme de quatre objectifs : la décentralisation dont il a souhaité l'effectivité, c'est-à-dire bâtir les mécanismes propres à créer les richesses ; le Fonds d'initiatives départemental (Fid), par la mise en œuvre d'au moins un des projets retenus

qui doit faire partie de votre plan d'actions, ainsi que les projets structurants tels que la route Franceville-Okondja en passant par Andjogo, l'exploitation du sable, qui engage la responsabilité sociétale des entreprises.... Les collectivités locales doivent prendre leur part et sortir du cercle d'assistanat

déshumanisant. De nos forêts, de nos terres, de nos eaux, et de notre sous-sol si généreux, que nos intelligences en fassent un trésor, afin que Andjogo devienne une partie de notre paradis terrestre. L'autre objectif, c'est la propreté et la qualité de vie, à travers la protection de l'environnement, les produits viviers garantissant santé et joie de vivre. Nous pouvons concilier le modernisme avec ces fondamentaux. En dernier ressort, il y a la citoyenneté : le Gabonais doit se sentir partout chez lui. La course aux honneurs et aux avantages ne doit pas nous égarer. Nous devons magnifier le vivre-ensemble et le respect de l'autorité de l'Etat », a estimé le gouverneur Nzondo.

« Les populations ont soif d'un meilleur bien-être et aussi d'un mieux-être, gages d'un épanouissement moral, spirituel, culturel, matériel... », a pour sa part déclaré le président du Conseil départemental. Aussi, a fait savoir M. Lehoumbou, le conseil entrant s'est-il fixé plusieurs objectifs, parmi lesquels la réorganisation des services, un accent particulier sur le recouvrement et la production des recettes propres, l'utilisation rationnelle des moyens mis à disposition par le Fid, la mise en place de mécanismes de concertations avec la chefferie locale, la promotion de l'habitat rural sur la base des matériaux locaux économiques, la promotion d'une politique incitative à la salubrité dans les villages, etc.

... et éducation/Secteur du pré-primaire

L'utilisation des outils didactiques de l'APC



Le chef de la circonscription, Jean Bruce Kouga, organisateur de la formation...



... à laquelle ont pris part plusieurs enseignants.



Quelques participantes arborant leur attestation de participation à l'issue de l'atelier.

G.M.S.

Franceville/Gabon

LA dernière période des vacances de fin du 2e trimestre scolaire a été une occasion propice pour l'organisation d'un renforcement des capacités des enseignants du pré-primaire des établissements

publics, et du secteur privé. En effet, à l'initiative de la circonscription scolaire du Haut-Ogooué sud, plus de cent-vingt enseignants, en provenance de l'ensemble de ce bassin pédagogique, ont pris part à un séminaire sur l'utilisation des outils didactiques de l'Approche par les compétences (APC). Les travaux, organisés au foyer de

l'École normale d'instituteurs de Franceville (Enif), étaient centrés sur les différentes APC, les concepts de référence et les outils didactiques de l'APC. Le programme et le curriculum, tout comme le répertoire des différentes composantes ainsi que la planification des savoirs d'un palier, l'élaboration des situations cibles et des

fiches ont également été présentés sous forme d'exposés, de brainstorming et lors des travaux en atelier. Pendant près d'une semaine, les participants ont, sous l'encadrement d'un groupe de conseillers pédagogiques, reçu des rudiments nécessaires à un usage maîtrisé des outils didactiques liés à l'Approche par les compé-

tences. Passée la phase théorique, restent désormais la pratique et le suivi sur le terrain par des encadrements de proximité. Pour le chef de la circonscription scolaire du Haut-Ogooué sud, l'inspecteur Jean Bruce Kouga, le souhait est que tous les enseignants, dans tous les établissements, soient alignés sur la même approche

par l'usage des mêmes manuels, surtout en section cinq ans.

Instituée au Gabon depuis 2005, l'APC est actuellement dans la phase d'application de ses programmes au pré-primaire. Sa généralisation à ce secteur de l'enseignement a été recommandée par les états généraux de l'éducation en 2010, rappelle-t-on.